

# **EURL VAM**

## **BILAN ET COMPTES**

**AU 31/12/2022**



**INSCRIT AU TABLEAU DE L'ORDRE  
DES EXPERTS-COMPTABLES**

Rejoignez nous sur Facebook : Gestelia-Languedoc-AFC  
Blog : <http://conseil-languedoc-afc.monsitemedia.fr/>

## Sommaire

<b>Attestation d'Expert Comptable</b>	<b>1</b>
<b>1. Détail des comptes</b>	
Bilan détaillé	2
Compte de résultat détaillé	5
Soldes intermédiaires Production	8
<b>2. Annexe</b>	
Règles et méthodes comptables	11
Notes sur le bilan	13
<b>3. Liasse fiscale</b>	<b>16</b>

## Attestation d'Expert Comptable

### MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Conformément aux termes de notre lettre de mission en date du 23/10/2012, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la société EURL VAM relatifs à l'exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 14 pages, se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en euros
Total bilan	47 463
Chiffre d'affaires	48 362
<b>Résultat net comptable (Perte)</b>	<b>-13 192</b>

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à MONTPELLIER

Le 16/01/2023



Frederic DEGRYSE  
EXPERT - COMPTABLE

## Bilan détaillé

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
<b>ACTIF</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
201100 - FRAIS DE CONSTITUTION	4 612,53		4 612,53	4 612,53
280110 - AMORTISSEMENT IMMO SUR FRAI		4 612,53	-4 612,53	-4 612,53
	4 612,53	4 612,53		
Fonds commercial				
207000 - FONDS COMMERCIAL	27 884,00		27 884,00	27 884,00
	27 884,00		27 884,00	27 884,00
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Installations techniques, matériel et outillage				
215400 - MATERIEL INDUSTRIEL	32 661,00		32 661,00	33 041,00
215700 - AGENCT.AMENAGT.MAT. & OUTIL. I	1 250,00		1 250,00	1 250,00
281540 - AMORTISSEMENT DES IMMO COR		29 076,80	-29 076,80	-28 205,14
281570 - AMORTISSEMENT DES IMMO AGCT		1 102,52	-1 102,52	-1 019,19
	33 911,00	30 179,32	3 731,68	5 066,67
Autres immobilisations corporelles				
218100 - INSTAL.GALES, AGENCT, AMENAG	3 211,00		3 211,00	3 211,00
218310 - MATERIEL INFORMATIQUE	150,00		150,00	230,00
218400 - MOBILIER	6 835,00		6 835,00	6 915,00
281810 - AMORTIS. INSTAL. GALES, AGENC		2 654,27	-2 654,27	-2 290,22
281831 - AMORT MAT INFORMATIQUE		150,00	-150,00	-230,00
281840 - AMORTIS. MOBILIER		6 100,00	-6 100,00	-6 180,00
	10 196,00	8 904,27	1 291,73	1 655,78
<b>Immobilisations financières</b>				
Autres immobilisations financières				
275000 - DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS	4 500,00		4 500,00	4 500,00
	4 500,00		4 500,00	4 500,00
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>81 103,53</b>	<b>43 696,12</b>	<b>37 407,41</b>	<b>39 106,45</b>
<b>Stocks</b>				
Matières premières et autres approv.				
321000 - STOCKS MATIERES CONSOMMABL	95,51		95,51	551,15
	95,51		95,51	551,15
Marchandises				
370000 - STOCKS DE MARCHANDISES	851,80		851,80	2 631,34
	851,80		851,80	2 631,34
<b>Créances</b>				
Personnel				
437000 - AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	108,94		108,94	
	108,94		108,94	
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires				
445660 - TVA DEDUCTIBLE S/AUT.BIENS ET	64,02		64,02	429,16
445860 - TVA SUR FACTURES NON PARVEN				27,60
	64,02		64,02	456,76
<b>Divers</b>				
Avances et acomptes versés sur commandes				
409100 - FOURNISSEURS - ACOMPTE S/CO	10,00		10,00	374,00
	10,00		10,00	374,00
Disponibilités				
511200 - CHEQUES A ENCAISSER	281,00		281,00	
511800 - CARTES DE CREDIT A ENCAISSER				31,00
512000 - BANQUE POPULAIRE DU SUD	8 591,37		8 591,37	20 138,42

## Bilan détaillé

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
531000 - CAISSE	52,53		52,53	62,03
	8 924,90		8 924,90	20 231,45
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT COMPTES DE REGULARISATION</b>	<b>10 055,17</b>		<b>10 055,17</b>	<b>24 244,70</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>91 158,70</b>	<b>43 696,12</b>	<b>47 462,58</b>	<b>63 351,15</b>

## Bilan détaillé

	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
<b>PASSIF</b>		
Capital social ou individuel		
101300 - CAPITAL SOUSCRIT-APPELE, VERSE	5 000,00	5 000,00
	5 000,00	5 000,00
Réserve légale		
106100 - RESERVE LEGALE	500,00	500,00
	500,00	500,00
Report à nouveau		
110000 - REPORT A NOUVEAU (SOLDE CREDITEUR)	6 267,86	
119000 - REPORT A NOUVEAU (SOLDE DEBITEUR)		-1 146,97
	6 267,86	-1 146,97
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>-13 191,66</b>	<b>7 414,83</b>
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>-1 423,80</b>	<b>11 767,86</b>
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>		
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés		
455100 - C/C VIRGINIE MARTIN	42 455,93	42 835,98
	42 455,93	42 835,98
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
401000 - FOURNISSEURS	4 793,71	4 759,30
408100 - FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES		272,53
	4 793,71	5 031,83
<i>Personnel</i>		
421000 - PERSONNEL - REMUNERATIONS DUES	661,07	805,16
428200 - DETTES PROVIS. PR CONGES A PAYER		267,80
	661,07	1 072,96
<i>Organismes sociaux</i>		
431000 - SECURITE SOCIALE URSSAF	364,69	211,76
437000 - AUTRES ORGANISMES SOCIAUX		101,20
437200 - CAISSE RETRAITE KLESIA	77,18	69,22
437800 - PREVOYANCE	36,40	35,20
438200 - CHARGES SOCIALES S/CONGES A PAYER		5,06
438600 - CHARGES SOCIALES - CHARGES A PAYER		361,67
	478,27	784,11
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>		
445510 - TVA A DECAISSER	429,00	1 364,00
445720 - TVA COLLECTEE 20%	68,40	494,41
	497,40	1 858,41
Dettes fiscales et sociales	1 636,74	3 715,48
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>48 886,38</b>	<b>51 583,29</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>47 462,58</b>	<b>63 351,15</b>

## Compte de résultat détaillé

	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	%	du 01/01/21 au 31/12/21 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
<b>PRODUITS</b>						
Ventes de marchandises						
707050 - VENTES DE PRODUITS 5.5%	2 589,48	5,35	4 826,84	8,94	-2 237,36	-46,35
707220 - VENTES DE PRODUITS 20%	3 997,86	8,27	5 339,04	9,89	-1 341,18	-25,12
	<b>6 587,34</b>	<b>13,62</b>	<b>10 165,88</b>	<b>18,83</b>	<b>-3 578,54</b>	<b>-35,20</b>
Production vendue						
706100 - PRESTATIONS GROUPON 20%	6 296,01	13,02	6 489,24	12,02	-193,23	-2,98
706200 - PRESTATION WONDERBOX 20%	1 063,94	2,20	943,25	1,75	120,69	12,80
706300 - PRESTATIONS SOINS CABINES 20	34 415,16	71,16	36 388,04	67,40	-1 972,88	-5,42
	<b>41 775,11</b>	<b>86,38</b>	<b>43 820,53</b>	<b>81,17</b>	<b>-2 045,42</b>	<b>-4,67</b>
Subventions d'exploitation						
740000 - SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	48,00	0,10	9 038,00	16,74	-8 990,00	-99,47
	<b>48,00</b>	<b>0,10</b>	<b>9 038,00</b>	<b>16,74</b>	<b>-8 990,00</b>	<b>-99,47</b>
Autres produits						
758000 - PRODUITS DIVERS GESTION COUR	8,61	0,02	2,14		6,47	302,34
	<b>8,61</b>	<b>0,02</b>	<b>2,14</b>		<b>6,47</b>	<b>302,34</b>
<b>Total</b>	<b>48 419,06</b>	<b>100,12</b>	<b>63 026,55</b>	<b>116,75</b>	<b>-14 607,49</b>	<b>-23,18</b>
<b>CONSOMMATION M/SES &amp; MAT</b>						
Achats de marchandises						
607000 - ACHATS DE MARCHANDISES VENT	317,05	0,66	352,50	0,65	-35,45	-10,06
607110 - ACHATS PDTS ALIM. 5.5 %	856,35	1,77	2 875,85	5,33	-2 019,50	-70,22
607120 - ACHATS PDTS ALIM. NUTRIFOOD 2	502,46	1,04			502,46	
607200 - ACHATS PDTS DE RVTE DIVERS	1 141,75	2,36			1 141,75	
	<b>2 817,61</b>	<b>5,83</b>	<b>3 228,35</b>	<b>5,98</b>	<b>-410,74</b>	<b>-12,72</b>
Variation de stock (m/ses)						
603700 - VARIAT. STOCKS MARCHANDISES	1 779,54	3,68	1 048,44	1,94	731,10	69,73
	<b>1 779,54</b>	<b>3,68</b>	<b>1 048,44</b>	<b>1,94</b>	<b>731,10</b>	<b>69,73</b>
Achats de m.p & aut.approv.						
601000 - ACHATS MATIERES PREMIERES C	492,92	1,02	1 117,12	2,07	-624,20	-55,88
601200 - ACHATS MATIERES (OU GROUPE)	146,60	0,30			146,60	
602100 - ACHATS CONSOMMABLES CABINE	891,39	1,84	899,05	1,67	-7,66	-0,85
602600 - ACHATS EMBALLAGES	13,00	0,03	46,35	0,09	-33,35	-71,95
	<b>1 543,91</b>	<b>3,19</b>	<b>2 062,52</b>	<b>3,82</b>	<b>-518,61</b>	<b>-25,14</b>
Variation de stock (m.p.)						
603100 - VARIAT. STOCKS MAT. PREMIERES	455,64	0,94	365,07	0,68	90,57	24,81
	<b>455,64</b>	<b>0,94</b>	<b>365,07</b>	<b>0,68</b>	<b>90,57</b>	<b>24,81</b>
Autres achats & charges externes						
606110 - FOURNITURES ELECTRICITE	925,24	1,91	732,15	1,36	193,09	26,37
606120 - FOURNITURES EAU	38,49	0,08	38,29	0,07	0,20	0,52
606300 - ACHATS DE PETIT EQUIPEMENT	49,32	0,10	57,87	0,11	-8,55	-14,77
606400 - ACHATS FOURNITURES ADMINIST	34,43	0,07	67,91	0,13	-33,48	-49,30
606500 - ACHATS PRODUITS D'ENTRETIENS			9,61	0,02	-9,61	-100,00
613200 - LOCATIONS IMMOBILIERES	20 280,00	41,93	20 280,00	37,57		
613300 - LOCATION TPE	120,00	0,25	120,00	0,22		
614000 - CHARGES LOCATIVES & COPROPR	1 716,00	3,55	1 716,00	3,18		
616100 - ASSURANCES MULTIRISQUES PAC	1 138,17	2,35	1 101,74	2,04	36,43	3,31
618100 - DOCUMENTATION GENERALE	13,33	0,03			13,33	
622200 - COMMISSIONS ET COURTAGES GR	2 988,95	6,18	3 550,23	6,58	-561,28	-15,81
622210 - COMMISSION SUR VENTES WOND	372,79	0,77	323,05	0,60	49,74	15,40
622600 - HONORAIRES	3 277,02	6,78	3 343,57	6,19	-66,55	-1,99
622700 - FRAIS D'ACTES ET CONTENTIEUX	394,72	0,82			394,72	

## Compte de résultat détaillé

	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	%	du 01/01/21 au 31/12/21 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
623000 - PUBLICITE			14,78	0,03	-14,78	-100,00
624100 - TRANSPORTS SUR ACHATS	10,00	0,02			10,00	
626000 - FRAIS POSTAUX	20,63	0,04	15,36	0,03	5,27	34,31
626100 - TELEPHONE ORANGE	1 083,49	2,24	1 091,97	2,02	-8,48	-0,78
627800 - PRESTATIONS DE SERVICES BANC	332,77	0,69	326,82	0,61	5,95	1,82
627810 - COM CB	173,08	0,36	190,91	0,35	-17,83	-9,34
	32 968,43	68,17	32 980,26	61,09	-11,83	-0,04
<b>Total</b>	<b>39 565,13</b>	<b>81,81</b>	<b>39 684,64</b>	<b>73,51</b>	<b>-119,51</b>	<b>-0,30</b>
<b>MARGE SUR M/SES &amp; MAT</b>	<b>8 853,93</b>	<b>18,31</b>	<b>23 341,91</b>	<b>43,24</b>	<b>-14 487,98</b>	<b>-62,07</b>
<b>CHARGES</b>						
Impôts, taxes et vers. assim.						
633300 - FORMATION CONTINUE (ORGANIS	317,05	0,66	221,96	0,41	95,09	42,84
633500 - TAXE D'APPRENTISSAGE (VERST L	96,34	0,20	80,10	0,15	16,24	20,27
635110 - CFE	1 148,00	2,37	1 591,00	2,95	-443,00	-27,84
	1 561,39	3,23	1 893,06	3,51	-331,67	-17,52
Salaires et Traitements						
641100 - SALAIRES APPOINTEMENTS	16 329,17	33,76	11 778,96	21,82	4 550,21	38,63
641110 - CSG DED	51,00	0,11	65,00	0,12	-14,00	-21,54
641151 - CHARGES SOCIALES GERANCE RS	1 242,00	2,57	851,00	1,58	391,00	45,95
641200 - CONGES PAYES	-267,80	-0,55	-902,66	-1,67	634,86	-70,33
641400 - INDEMNITES ET AVANTAGES DIVE			-74,94	-0,14	74,94	-100,00
	17 354,37	35,88	11 717,36	21,70	5 637,01	48,11
Charges sociales						
645100 - COTISATIONS A L'URSSAF	1 057,39	2,19	347,49	0,64	709,90	204,29
645300 - COTISATIONS AUX CAISSES DE RE	184,61	0,38	121,00	0,22	63,61	52,57
645800 - COT. PREVOYANCE	75,88	0,16	70,07	0,13	5,81	8,29
645810 - CHARGES SOCIALES CP	-5,06	-0,01	-92,44	-0,17	87,38	-94,53
647500 - MEDECINE DU TRAVAIL ET PHARM	118,80	0,25			118,80	
	1 431,62	2,96	446,12	0,83	985,50	220,90
Amortissements et provisions						
681120 - DOT. AMORT. S/IMMOBIL. CORPOR	1 699,04	3,51	1 883,49	3,49	-184,45	-9,79
	1 699,04	3,51	1 883,49	3,49	-184,45	-9,79
Autres charges						
658000 - CHARGES DIVERSES GESTION CO	3,58	0,01	2,55		1,03	40,39
	3,58	0,01	2,55		1,03	40,39
<b>Total</b>	<b>22 050,00</b>	<b>45,59</b>	<b>15 942,58</b>	<b>29,53</b>	<b>6 107,42</b>	<b>38,31</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-13 196,07</b>	<b>-27,29</b>	<b>7 399,33</b>	<b>13,71</b>	<b>-20 595,40</b>	<b>-278,34</b>
Produits financiers						
761000 - PRODUITS DE PARTICIPATIONS			0,38		-0,38	-100,00
765000 - ESCOMPTES OBTENUS	4,00	0,01	15,12	0,03	-11,12	-73,54
768000 - AUTRES PRODUITS FINANCIERS	0,41				0,41	
	4,41	0,01	15,50	0,03	-11,09	-71,55
<b>Résultat financier</b>	<b>4,41</b>	<b>0,01</b>	<b>15,50</b>	<b>0,03</b>	<b>-11,09</b>	<b>-71,55</b>
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>-13 191,66</b>	<b>-27,28</b>	<b>7 414,83</b>	<b>13,73</b>	<b>-20 606,49</b>	<b>-277,91</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>						



## Compte de résultat détaillé

	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	%	du 01/01/21 au 31/12/21 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	-13 191,66	-27,28	7 414,83	13,73	-20 606,49	-277,91

## Soldes intermédiaires Production

	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	%	du 01/01/21 au 31/12/21 12 mois	%	Variation absolue (montant)
<b>Ventes de marchandises</b>					
707050 - VENTES DE PRODUITS 5.5%	2 589,48	39,31	4 826,84	47,48	-2 237,36
707220 - VENTES DE PRODUITS 20%	3 997,86	60,69	5 339,04	52,52	-1 341,18
	<b>6 587,34</b>	<b>100,00</b>	<b>10 165,88</b>	<b>100,00</b>	<b>-3 578,54</b>
<b>Coût d'achats marchandises vendues</b>					
603700 - VARIAT. STOCKS MARCHANDISES	1 779,54	27,01	1 048,44	10,31	731,10
607000 - ACHATS DE MARCHANDISES VENT	317,05	4,81	352,50	3,47	-35,45
607110 - ACHATS PDTS ALIM. 5.5 %	856,35	13,00	2 875,85	28,29	-2 019,50
607120 - ACHATS PDTS ALIM. NUTRIFOOD 2	502,46	7,63			502,46
607200 - ACHATS PDTS DE RVTE DIVERS	1 141,75	17,33			1 141,75
	<b>4 597,15</b>	<b>69,79</b>	<b>4 276,79</b>	<b>42,07</b>	<b>320,36</b>
<b>MARGE COMMERCIALE</b>	<b>1 990,19</b>	<b>30,21</b>	<b>5 889,09</b>	<b>57,93</b>	<b>-3 898,90</b>
<b>Production vendue</b>					
706100 - PRESTATIONS GROUPON 20%	6 296,01	13,02	6 489,24	12,02	-193,23
706200 - PRESTATION WONDERBOX 20%	1 063,94	2,20	943,25	1,75	120,69
706300 - PRESTATIONS SOINS CABINES 20	34 415,16	71,16	36 388,04	67,40	-1 972,88
	<b>41 775,11</b>	<b>86,38</b>	<b>43 820,53</b>	<b>81,17</b>	<b>-2 045,42</b>
<b>PRODUCTION TOTALE DE L'EXERCICE</b>	<b>41 775,11</b>	<b>86,38</b>	<b>43 820,53</b>	<b>81,17</b>	<b>-2 045,42</b>
<b>PROD + VENTES DE MARCHANDISES</b>	<b>48 362,45</b>	<b>100,00</b>	<b>53 986,41</b>	<b>100,00</b>	<b>-5 623,96</b>
<b>Achats de matières premières et approv.</b>					
601000 - ACHATS MATIERES PREMIERES C	492,92	1,02	1 117,12	2,07	-624,20
601200 - ACHATS MATIERES (OU GROUPE)	146,60	0,30			146,60
602100 - ACHATS CONSOMMABLES CABINE	891,39	1,84	899,05	1,67	-7,66
602600 - ACHATS EMBALLAGES	13,00	0,03	46,35	0,09	-33,35
	<b>1 543,91</b>	<b>3,19</b>	<b>2 062,52</b>	<b>3,82</b>	<b>-518,61</b>
<b>Variation de stocks</b>					
603100 - VARIAT. STOCKS MAT. PREMIERES	455,64	0,94	365,07	0,68	90,57
	<b>455,64</b>	<b>0,94</b>	<b>365,07</b>	<b>0,68</b>	<b>90,57</b>
<b>MARGE BRUTE DE PRODUCTION</b>	<b>39 775,56</b>	<b>82,24</b>	<b>41 392,94</b>	<b>76,67</b>	<b>-1 617,38</b>
<b>MARGE BRUTE GLOBALE</b>	<b>41 765,75</b>	<b>86,36</b>	<b>47 282,03</b>	<b>87,58</b>	<b>-5 516,28</b>
<b>Autres achats et charges externes</b>					
606110 - FOURNITURES ELECTRICITE	925,24	1,91	732,15	1,36	193,09
606120 - FOURNITURES EAU	38,49	0,08	38,29	0,07	0,20
606300 - ACHATS DE PETIT EQUIPEMENT	49,32	0,10	57,87	0,11	-8,55
606400 - ACHATS FOURNITURES ADMINIST	34,43	0,07	67,91	0,13	-33,48
606500 - ACHATS PRODUITS D'ENTRETIENS			9,61	0,02	-9,61
613200 - LOCATIONS IMMOBILIERES	20 280,00	41,93	20 280,00	37,57	
613300 - LOCATION TPE	120,00	0,25	120,00	0,22	
614000 - CHARGES LOCATIVES & COPROPR	1 716,00	3,55	1 716,00	3,18	
616100 - ASSURANCES MULTIRISQUES PAC	1 138,17	2,35	1 101,74	2,04	36,43
618100 - DOCUMENTATION GENERALE	13,33	0,03			13,33
622200 - COMMISSIONS ET COURTAGES GR	2 988,95	6,18	3 550,23	6,58	-561,28
622210 - COMMISSION SUR VENTES WOND	372,79	0,77	323,05	0,60	49,74
622600 - HONORAIRES	3 277,02	6,78	3 343,57	6,19	-66,55
622700 - FRAIS D'ACTES ET CONTENTIEUX	394,72	0,82			394,72
623000 - PUBLICITE			14,78	0,03	-14,78

## Soldes intermédiaires Production

	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	%	du 01/01/21 au 31/12/21 12 mois	%	Variation absolue (montant)
624100 - TRANSPORTS SUR ACHATS	10,00	0,02			10,00
626000 - FRAIS POSTAUX	20,63	0,04	15,36	0,03	5,27
626100 - TELEPHONE ORANGE	1 083,49	2,24	1 091,97	2,02	-8,48
627800 - PRESTATIONS DE SERVICES BANC	332,77	0,69	326,82	0,61	5,95
627810 - COM CB	173,08	0,36	190,91	0,35	-17,83
	32 968,43	68,17	32 980,26	61,09	-11,83
<b>VALEUR AJOUTEE</b>	<b>8 797,32</b>	<b>18,19</b>	<b>14 301,77</b>	<b>26,49</b>	<b>-5 504,45</b>
Subventions d'exploitation					
740000 - SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	48,00	0,10	9 038,00	16,74	-8 990,00
	48,00	0,10	9 038,00	16,74	-8 990,00
Impôts, taxes et verst assimilés					
633300 - FORMATION CONTINUE (ORGANIS	317,05	0,66	221,96	0,41	95,09
633500 - TAXE D'APPRENTISSAGE (VERST L	96,34	0,20	80,10	0,15	16,24
635110 - CFE	1 148,00	2,37	1 591,00	2,95	-443,00
	1 561,39	3,23	1 893,06	3,51	-331,67
Charges de personnel					
641100 - SALAIRES APPOINTEMENTS	16 329,17	33,76	11 778,96	21,82	4 550,21
641110 - CSG DED	51,00	0,11	65,00	0,12	-14,00
641151 - CHARGES SOCIALES GERANCE RS	1 242,00	2,57	851,00	1,58	391,00
641200 - CONGES PAYES	-267,80	-0,55	-902,66	-1,67	634,86
641400 - INDEMNITES ET AVANTAGES DIVE			-74,94	-0,14	74,94
645100 - COTISATIONS A L'URSSAF	1 057,39	2,19	347,49	0,64	709,90
645300 - COTISATIONS AUX CAISSES DE RE	184,61	0,38	121,00	0,22	63,61
645800 - COT. PREVOYANCE	75,88	0,16	70,07	0,13	5,81
645810 - CHARGES SOCIALES CP	-5,06	-0,01	-92,44	-0,17	87,38
647500 - MEDECINE DU TRAVAIL ET PHARM	118,80	0,25			118,80
	18 785,99	38,84	12 163,48	22,53	6 622,51
<b>EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>-11 502,06</b>	<b>-23,78</b>	<b>9 283,23</b>	<b>17,20</b>	<b>-20 785,29</b>
Autres produits					
758000 - PRODUITS DIVERS GESTION COUR	8,61	0,02	2,14		6,47
	8,61	0,02	2,14		6,47
Dot. amortissements et provisions					
681120 - DOT. AMORT. S/IMMOBIL. CORPOR	1 699,04	3,51	1 883,49	3,49	-184,45
	1 699,04	3,51	1 883,49	3,49	-184,45
Autres charges					
658000 - CHARGES DIVERSES GESTION CO	3,58	0,01	2,55		1,03
	3,58	0,01	2,55		1,03
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-13 196,07</b>	<b>-27,29</b>	<b>7 399,33</b>	<b>13,71</b>	<b>-20 595,40</b>
Produits financiers					
761000 - PRODUITS DE PARTICIPATIONS			0,38		-0,38
765000 - ESCOMPTES OBTENUS	4,00	0,01	15,12	0,03	-11,12
768000 - AUTRES PRODUITS FINANCIERS	0,41				0,41
	4,41	0,01	15,50	0,03	-11,09
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS</b>	<b>-13 191,66</b>	<b>-27,28</b>	<b>7 414,83</b>	<b>13,73</b>	<b>-20 606,49</b>

## Soldes intermédiaires Production

	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	%	du 01/01/21 au 31/12/21 12 mois	%	Variation absolue (montant)
Résultat exceptionnel					
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>-13 191,66</b>	<b>-27,28</b>	<b>7 414,83</b>	<b>13,73</b>	<b>-20 606,49</b>

## Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : EURL VAM

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 47 463 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 13 192 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

#### Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Installations techniques : 5 à 10 ans
- \* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- \* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- \* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- \* Matériel informatique : 3 ans
- \* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

## Règles et méthodes comptables

### Fonds commercial

---

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

### Stocks

---

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

### Créances

---

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Frais d'émission des emprunts

---

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

---

## Notes sur le bilan

## Actif immobilisé

## Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
<b>Valeurs brutes</b>				
Immobilisations incorporelles	32 497			32 497
Immobilisations corporelles	44 647		540	44 107
Immobilisations financières	4 500			4 500
<b>Total</b>	<b>81 644</b>		<b>540</b>	<b>81 104</b>
<b>Amortissements &amp; provisions :</b>				
Immobilisations incorporelles	4 613			4 613
Immobilisations corporelles	37 925	1 699	540	39 084
Immobilisations financières				
<b>Total</b>	<b>42 537</b>	<b>1 699</b>	<b>540</b>	<b>43 696</b>
<b>ACTIF NET</b>	<b>39 106</b>			<b>37 407</b>

## Immobilisations incorporelles

## Frais d'établissement

	Valeurs nettes	Taux (en %)
Frais de constitution		
Frais de premier établissement		
Frais d'augmentation de capital		
<b>Total</b>		

## Fonds commercial

	31/12/2022
Éléments achetés	27 884
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
<b>Total</b>	<b>27 884</b>

## Notes sur le bilan

### Actif circulant

#### Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 4 673 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	4 500		4 500
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	173	173	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
<b>Total</b>	<b>4 673</b>	<b>173</b>	<b>4 500</b>
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			



## Notes sur le bilan

### Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 48 886 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 794	4 794		
Dettes fiscales et sociales	1 637	1 637		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	42 456	42 456		
Produits constatés d'avance				
<b>Total</b>	<b>48 886</b>	<b>48 886</b>		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	42 456			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 42 456 euros.

# IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

**N° 2065-SD  
2022**

Exercice ouvert le  et clos le  Régime simplifié d'imposition

Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe Régime Réel normal

Si PME innovantes, cocher la case

Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case

## A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social :	
EURL VAM			
SIRET	7 5 3 8 6 9 5 2 8 0 0 0 1 2		
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	
1 avenue des Chasseurs			
34920 LE CRES			

## REGIME FISCAL DES GROUPES

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET

## B ACTIVITE

Activités exercées  Si vous avez changé d'activité, cochez la case

## C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf.notice de la déclaration n°2065)

<b>1 Résultat fiscal</b>	Bénéfice imposable au taux normal	<input type="text"/>	Déficit	13 192
	Bénéfice imposable à 15 %	<input type="text" value="0"/>	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession, des brevets et droits de propriété industrielle assimilés au taux de 10%	

**2 Plus-values**

PV à long terme imposables à 19%  Autres PV imposables à 19%  PV à long terme imposables à 15%  PV exonérées art. 238quindecies

**3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches**

Entreprises nouvelles art. 44 sexies  Jeunes entreprises innovantes  Zones franches urbaines Territoire entrepreneur, art 44 octies A

Entreprises nouvelles art. 44 septies  Bassins urbains à dynamiser (BUD), art 44 sexdecies  Zones franches d'activités art. 44 quaterdecies  Autres dispositifs  Zone de Restructuration de la défense, art. 44 terdecies

Sociétés d'investissements immobiliers cotées  Zone de développement prioritaire, art. 44 sepdecies  Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)  Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %

**4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :** Dans le secteur productif, art. 244 quater W

## D IMPUTATIONS (cf.notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

## E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf.notice de la déclaration n°2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%

## F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNEES AU DEPÔT DE LA DECLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4

1 - Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (art. 223-I-1 quinquies C), cocher la case

2 - Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :

3 - Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case  dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :

## G COMPTABILITE INFORMATISEE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI  Si oui, indication du logiciel utilisé : Cegid Expert Comptabilité

Nom et coordonnées ECF  Viseur conventionné  Visa : CGA

- du prestataire : .....

- du comptable : ASS AAGC - GESTELIA  
825 avenue de La Pompignane 34000 MONTPELLIER Tél : 0820202062

- du conseil : ..... Tél : .....

- du CGA ou du viseur conventionné : ..... Tél : .....

- N° d'agrément :

### H RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions <sup>(1)</sup>	Payées par la société elle-même	a	Payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) <sup>(2)</sup>				(c)
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées				(d)
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus <sup>(3)</sup>				(e)
				(f)
				(g)
				(h)
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI <sup>(4)</sup>				(i)
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI				(j)
Montant des revenus répartis <sup>(5)</sup>				<b>Total (a à h)</b>

### I RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS ( si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI) : - SARL – tous les associés ; - SCA – associés gérants ; - SNC ou SCS – associés en nom ou commandités ; - SEP et sté de copropriétaires de navires – associés, gérants ou coparticipants.	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.	Montant des sommes versées :							
			Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits		à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
					Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements		
1	2	3	4	5	6	7	8			
MARTIN VIRGINIE 156, chemin Des Alouettes 34170 CASTELNAU LE LEZ Gérante	500	2022								

### J DIVERS

\* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

\* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

### K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

RÉMUNÉRATIONS	Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés <sup>(a)</sup>	16 329
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages <sup>(b)</sup>	
MVLT imposées	à 0 %	à 15 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice		à 19 %
MVLT imputée sur les PVLVT de l'exercice		
MVLT réalisée au cours de l'exercice		
MVLT restant à reporter		

### L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

Désignation de l'entreprise <u>EURL VAM</u>					Néant <input type="checkbox"/> *								
Adresse de l'entreprise <u>1 avenue des Chasseurs 34920 LE CRES</u>													
Numéro SIRET* <u>7 5 3 8 6 9 5 2 8 0 0 0 1 2</u>													
Durée de l'exercice en nombre de mois* <u>12</u>					Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>								
Exercice N clos le <u>31/12/2022</u>													
<b>ACTIF</b>													
			Brut 1		Amortissements-Provisions 2			Net 3					
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles		Fonds commercial*		010		27 884		012		27 884		
			Autres*		014		4 612		016		4 612		
	Immobilisations corporelles*				028		44 107		030		39 083		
	Immobilisations financières* (1)				040		4 500		042		4 500		
	Total I (5)				044		81 103		048		43 696		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*		050		95		052		95			
		Marchandises *		060		851		062		851			
	Avances et acomptes versés sur commandes				064		10		066		10		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*		068						070			
		Autres* (3)		072		172				074		172	
	Valeurs mobilières de placement				080				082				
	Disponibilités				084		8 924		086		8 924		
	Charges constatées d'avance *				092				094				
Total II				096		10 055		098		10 055			
Total général (I + II)					110		91 158		112		43 696		
<b>PASSIF</b>										Exercice N NET 1			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*				120		5 000				5 000		
	Écarts de réévaluation				124								
	Réserve légale				126		500				500		
	Réserves réglementées*				130								
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*				131								
	Report à nouveau				134		6 267				6 267		
	Résultat de l'exercice				136		( 13 191 )				( 13 191 )		
	Provisions réglementées				140								
	Total I				142		( 1 423 )				( 1 423 )		
Provisions pour risques et charges				154									
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées				156								
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164								
	Fournisseurs et comptes rattachés*				166		4 793				4 793		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :.....				169		42 455				44 092		
	Produits constatés d'avance				174								
Total III				176		48 886				48 886			
Total général (I + II + III)					180		47 462				47 462		
RENVois	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an		195					
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*		182					
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		(5)	Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*		184					

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise EURL VAM

Néant \*

**A - RÉSULTAT COMPTABLE**

Exercice N clos le  
31/12/2022  
I

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		dont export	209		210	6 587	
	Production vendue	biens	et livraisons	215		214		
			intracommunautaires	217		218	41 775	
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires, )					222	
	Production immobilisée*	produits finis et en cours de production					224	
	Subventions d'exploitation reçues						226	48
	Autres produits						230	8
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)						232	48 419	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)						234	2 817
	Variation de stocks (marchandises)*						236	1 779
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)						238	1 543
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*						240	455
	Autres charges externes* :	( dont crédit bail : - immobilier ; ..... )					242	32 968
	Impôts, taxes et versements assimilés	( dont taxe professionnelle CFE et CVAE * )					243	1 148
	Rémunérations du personnel*						250	17 354
	Charges sociales (cf. renvoi 380)						252	1 431
	Dotations aux amortissements*						254	1 699
	Dotations aux provisions						256	
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*				259		3
dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			260					
Total des charges d'exploitation (II)						264	61 615	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>						270	( 13 196 )	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers					(III)	280	4
	Produits exceptionnels					(IV)	290	
	Charges financières					(V)	294	
	Charges exceptionnelles	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)		347		(VI)	300	
		dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquiés D)		348				
Impôts sur les bénéfices*					(VII)	306		
<b>2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)</b>						310	( 13 191 )	
<b>B - RÉSULTAT FISCAL</b>			Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col. 2			312	314	13 191
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*					316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles					318		
	Provisions non déductibles*					322		
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)					324		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		Ecart de valeurs liquidatives sur OPC	248		330	
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et levée d'option	( Part des loyers dispensée de réintégration (art.239 sexies D) )		249		251			
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999		
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997	
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986		ZFU (44. octies A)	987		342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		JEI (44. sexies A)	989			
	ZRD (44. terdecies)	127		ZRR (44. quindecies)	138			
	Bassins d'emploi à redynamiser (art 44 duodécies)	991		Investissements outre-mer	344			
	ZFANG (44 quaterdecies)	345		Zone de développement prioritaire (44 sepdecies)	993			
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)	992						
	Dont divers	Créance due au report en arrière du déficit	346		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	647		350
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	655		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	648		
		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies F)	990		
Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies B)		645		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies G)	649			
			Deduct° exception. simulateur de conduite (art 39 decies E)	641				
<b>RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS</b> Bénéfice col. 1 Déficit col. 2						352	354	13 191
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière :					356		
	Déficits antérieurs reportables : * ..... 17 071 ..... dont imputés sur le résultat :						360	
<b>RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS</b> Bénéfice col. 1 Déficit col. 2						370	372	13 191

**ETAT ANNEXE à : 2 - COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE  
DE L'EXERCICE (en liste)**

EURL VAM  
1 avenue des Chasseurs  
34920 LE CRES

**B - RESULTAT FISCAL**

Divers à déduire

Libellé	Montant
AIDE COVID	

Formulaire obligatoire (article 302 Septies  
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : EURL VAM

Néant \*

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
		ACTIF IMMOBILISÉ									
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	27 884	402		404		406	27 884		
	Autres	410	4 612	412		414		416	4 612		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426			
	Constructions	430		432		434		436			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	34 291	442		444	380	446	33 911		
	Installations générales agencements divers	450	3 211	452		454		456	3 211		
	Matériel de transport	460		462		464		466			
	Autres immobilisations corporelles	470	7 145	472		474	160	476	6 985		
	Immobilisations financières	480	4 500	482		484		486	4 500		
<b>TOTAL</b>		490	81 643	492		494	540	496	81 103		
II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
		IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES									
	Fonds commercial	495		497		498		499			
	Autres mmobilisations incorporelles	500	4 612	502		504		506	4 612		
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520		522		524		526			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	29 224	532	1 334	534	380	536	30 179		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	2 290	542	364	544		546	2 654		
	Matériel de transport	550		552		554		556			
	Autres immobilisations corporelles	560	6 410	562		564	160	566	6 250		
<b>TOTAL</b>		570	42 537	572	1 699	574	540	576	43 696		
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19%, 15 % et 0% pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		Cab 3 - table pliant	Buanderie - Machine	Accueil - imprimante	Cab 1 - chaine hifi/	Bureau - chaine hifi					
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values						
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme					
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧			
1	100	100									
2	280	280									
3	80	80									
4	40	40									
5	40	40									
6											
7											
8											
9											
10											
<b>TOTAL</b>	578	540	580	582	584	586	581	587	589		
Plus-values taxables à 19 % <sup>(1)</sup>		579		Régularisations	590	583	594	595			
<b>TOTAL</b>					596	585	597	599			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Formulaire obligatoire (article 302 Septies  
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : EURL VAM

Néant  \***I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
<b>TOTAL</b>		680		682		684		686	

**B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres mmob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
<b>TOTAL</b>	770		775	

**C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT**  
(Si ce cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B		780

**II DÉFICITS REPORTABLES**

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent <sup>(1)</sup>	982	17 071
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice	982 ter	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	17 071
Déficits de l'exercice	860	13 191
Total des déficits restant à reporter	870	30 263

**III DIVERS**

Primes et cotisations complémentaires facultatives		381	
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI	325		
dont cotisations facultatives Madelin			
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327		
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant*		380	
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326		
N° du centre de gestion agréé		388	
Montant de la TVA collectée		374	9 228
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)		378	6 855
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant		399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice		398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI		397	

<sup>(1)</sup> Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT



Désignation de l'entreprise : EURL VAM

Néant  \*

Exercice ouvert le : 01/01/2022 et clos le : 31/12/2022

Durée en nombre de mois 12

**DECLARATION DES EFFECTIFS**

Effectifs moyens du personnel	376	1
Dont apprentis	657	
Dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	

**CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE****I Chiffre d'affaires de référence CVAE**

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	105	
<b>TOTAL 1</b>	106	

**II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée**

Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Variation positive des stocks	111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
<b>TOTAL 2</b>	144	

**III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée**

Achats	121	
Variation négative des stocks	145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante	150	
<b>TOTAL 3</b>	152	

**IV Valeur ajoutée produite**

Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	137
-----------------------------	-----------------------------	-----

**V Cotisation sur la valeur ajoutée des Entreprises**

Valeur Ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).	117	
---	-----	--

**Cadre réservé au-mono établissement au sens de la CVAE**

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE.

MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	020																		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)								022											
Effectifs au sens de la CVAE								023											
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)								026											
Période de référence	024			/				160			/			/					
Date de cessation								186			/			/					

Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

\* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)1 (1)  
1Néant  \*Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'annexe III au C.G.I.)

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2022

N° SIRET 7 5 3 8 6 9 5 2 8 0 0 0 1 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE EURL VAM

ADRESSE (voie) 1 avenue des Chasseurs

CODE POSTAL 34920 VILLE LE CRES

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	904	500

## I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions Adresse : N°  Voie Code Postal  Commune  Pays Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions Adresse : N°  Voie Code Postal  Commune  Pays Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions Adresse : N°  Voie Code Postal  Commune  Pays Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions Adresse : N°  Voie Code Postal  Commune  Pays 

## II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)  Nom patronymique AMARGER Prénom(s) VIRGINIE

Nom marital MARTIN % de détention 100.00 Nb de parts ou actions 500

Naissance : Date 07091963 N° Département 34 Commune MONTPELLIER Pays FRANCE

Adresse : N° 156 Voie chemin Des Alouettes

Code Postal 34170 Commune CASTELNAU LE LEZ Pays FRANCE

Titre (2)  Nom patronymique  Prénom(s) Nom marital  % de détention  Nb de parts ou actions Naissance : Date  N° Département  Commune  Pays Adresse : N°  Voie Code Postal  Commune  Pays 

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032-NOT.

**RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX**

ANNÉE \_\_\_\_\_ ou exercice

 Désignation de l'entreprise EURL VAM du 01/01/2022  
 Adresse 1 avenue des Chasseurs 34920 LE CRES au 31/12/2022
**A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ①**

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLÈTE			
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③)	Valeur des avantages en nature (v. notice ④)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
**								

**\*\* TOTAUX**

<b>B - AUTRES FRAIS</b>	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 73 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	
Total	

**C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ①) :**

Total des dépenses		Bénéfices imposables ⑨	
- de l'exercice 2022.. (total col. 9 + total col. 10) ⑩		- de l'exercice 2022.. ⑩	
- de l'exercice précédent ⑩		- de l'exercice précédent ⑩	

 Nom et qualité du signataire  
 MARTIN VIRGINIE  
 GERANTE

 À LE CRES \_\_\_\_\_, le 16/01/2023  
 Signature ,

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.